

Châteauneuf-du-Rhône

BULLETIN MUNICIPAL

#5

JUILLET 2022



Composteurs partagés



Conseil Municipal des Jeunes



Circuits VTT

RETOUR EN IMAGES



Danse Autrement : Une nouvelle association pour favoriser l'accès à la danse aux personnes porteuses d'un handicap

Présidée par Marie-Odile DUPRÉ, l'objectif de Danse Autrement est de pouvoir favoriser l'accès à l'univers de la danse et de valoriser l'inclusion des personnes porteuses d'un handicap. L'association propose des ateliers handi-danse, pour les personnes en situation de handicap, physique, mental, sensoriel... Les ateliers sont encadrés par Justine LESPINAT, diplômée d'état d'aide médico-psychologique de métier, avec une formation de danse adaptée.



Le camping municipal de la Graveline a ouvert ses portes pour la saison estivale 2022

Le camping a donné le coup d'envoi de sa saison estivale en accueillant ses premiers campeurs lors de l'ouverture, le dimanche 15 mai 2022.

Certains vacanciers sont des habitués du camping... C'est le cas de Vilma et Hans, originaires des Pays-Bas, qui fréquentent le camping depuis 2006 où ils passent chaque année, près de trois mois. Ils apprécient l'environnement familial et chaleureux de la Graveline ainsi que Christine VERGNES, la responsable du camping, toujours souriante et prête à rendre service !



Didier et Alexis GAROPIN ont fait étape à Châteauneuf-du-Rhône dans le cadre du défi sportif solidaire un Guid'on pour l'Espoir

Didier et Alexis GAROPIN avaient pour objectif de parcourir 1800 kilomètres, de Givry jusqu'à Madrid, en Espagne, pour récolter des fonds et financer la recherche contre les cancers pédiatriques en soutenant le réseau React4kids. La municipalité a eu le plaisir de les accueillir en mairie lors de leur troisième jour d'étape. Félicitations à eux !



Des travaux de rafraîchissement de la salle polyvalente grâce au chantier Jeun's !

Durant la première semaine des vacances de février, dix jeunes ont prêté main forte à Daniel MAGNET, adjoint délégué aux petits travaux, dans le cadre d'un nouveau chantier jeun's à la salle polyvalente. Ils ont repeint les murs et les plafonds du hall d'entrée, du couloir ainsi que les plinthes et les portes des sanitaires. Grâce à ces travaux, les jeunes ont pu partir une semaine en vacances à Saint-Sorlin-d'Arves.

NOUVEAUTÉ ! SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE EN TEMPS RÉEL

Afin de faciliter la transmission des informations et être au plus proche des Castelneuvoises et Castelneuvois, la municipalité s'est équipée d'Illiwap.

Une fois abonné à "Mairie de Châteauneuf-du-Rhône", vous recevrez les actualités et informations relatives à la commune. Illiwap vous permettra de recevoir des messages de type « alertes » : vigilance météo, information majeure, ... Vous pourrez également consulter l'ensemble des manifestations présentes sur la commune via l'onglet agenda.

Comment faire ?

- 1 - Téléchargez l'application Illiwap
 - 2 - Recherchez "Mairie de Châteauneuf-du-Rhône" dans la barre de recherche de l'application
 - 3 - Cliquez sur le bouton "suivre"
- Le tour est joué !

Illiwap est une application gratuite, sans inscription, sans publicité, sans collecte de données personnelles.





SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGE /2

ÉDITO /3

SOLIDARITÉ /4
·Soutien en faveur de l'Ukraine

FLEURISSEMENT /5
·Fleurissement estival

JEUNESSE & VIE SCOLAIRE /6-7
·Bienvenue au premier Conseil Municipal des Jeunes
·Les CM2 sensibilisés aux transports en commun
·Dispositif Prof'Express

CULTURE /8-9
·Journée de la généalogie
·Heure du conte du printemps
·Pièce de théâtre "Des bêtes et des hommes"
·Exposition Les Ateliers

ENVIRONNEMENT /10-11
·Installation des composteurs partagés
·Muriel ESPIC AUGIER, guide composteur
·Opération rivières propres

SPORT /12-13
·Création de 3 circuits de VTT

CIVISME /14-15

TRAVAUX & PATRIMOINE /16-19
·La place Paillarès : le coeur du vieux village préservé
·Travaux d'aménagement des terrains de pétanque
·Travaux d'aménagement et de sécurisation de la route des Iles

AGENDA DE L'ÉTÉ 2022 /20

Chères Castelneuvoises, Chers Castelneuvois,

Après une période de deux années perturbées par la COVID-19, les festivités reprennent.

Cette année, la saison estivale de Châteauneuf-du-Rhône vous réserve de belles surprises.

Des activités variées et des animations de qualité, avec en point d'orgue des réjouissances le grand retour du Fantasy Night le samedi 09 juillet ! Nous espérons vous voir nombreux lors de cette soirée mousse sur le thème des années 80', animée par un DJ, un saxophoniste, des danseuses et de nombreux cadeaux à gagner.

Nous accueillerons également la venue du groupe Celtic Sailors Dance le mardi 12 juillet, dans le cadre de l'édition 2022 des concerts Off's du Montélimar Agglo Festival.

Vous l'aurez compris, ce programme festif et convivial marque le début d'une saison estivale des plus prometteuses.

Un été pour se retrouver et profiter des nombreux événements organisés par la municipalité, l'agglomération et le tissu associatif de notre village.

L'été se profile et marque également le renouvellement du fleurissement de notre commune, sur le thème du printemps.

Comme chaque année, les quatre coins de la commune sont fleuris pour le plus grand bonheur des habitants et des touristes de passage.

Des ruches, des abeilles, des lapins, des fourmis "Made in Châteauneuf", réalisés à l'aide de récupération, ont pris place à l'avant de la mairie, grâce à l'inventivité et au travail des agents des espaces verts. Je les félicite chaleureusement pour ces belles créations.

Le dynamisme de notre commune se traduit également par l'implantation de nouvelles entreprises, l'ouverture de nouveaux commerces sur notre commune.

Châteauneuf-du-Rhône accueillera prochainement la cuisine centrale et la légumerie de l'entreprise Plein Sud Restauration.

Leur objectif : préparer, cuisiner et conditionner localement des produits de la région. La légumerie permettra de nettoyer, laver, couper et redistribuer sur les cinq autres cuisines existantes de Plein Sud Restauration.

Ce projet qui ouvrira ses portes début septembre, permettra la création de près de 20 emplois, mais aussi de soutenir la filière agricole et locale pour un approvisionnement de qualité.

Je vous souhaite un bel été à toutes et à tous et de merveilleuses vacances !

Marielle FIGUET

Maire de Châteauneuf-du-Rhône

SOLIDARITÉ

Châteauneuf-du-Rhône s'est mobilisée et a apporté son soutien à l'Ukraine.

MERCI À VOUS POUR VOTRE SOLIDARITÉ ! 🇫🇷



Solidarité Ukraine : Un bel élan de générosité !

Face au conflit russo-ukrainien, la municipalité s'est immédiatement engagée et a apporté son soutien aux Ukrainiens en organisant une opération de solidarité pour tous ceux qui souhaitent leur venir en aide.

Durant plus d'une semaine, des élus, des agents et des bénévoles se sont mobilisés pour tenir des permanences de collecte.

Grâce à cette opération, 16 palettes, soit près de **35m2 de dons ont été collectés.**

Un camion, affrété par le maire de la ville de Vinnytsia est d'abord passé récupérer des dons en Corse, avant de prendre la route en direction de Châteauneuf-du-Rhône.

L'ensemble des dons collectés ont été **acheminés à Vinnytsia, puis dispatchés dans plusieurs villes, dont Marioupol.**

Madame le Maire a souhaité **remercier l'ensemble des élus et des bénévoles qui se sont mobilisés** lors des permanences, ainsi que l'ensemble des Castelneuvoises et Castelneuvoises qui ont fait preuve d'un **élan de générosité incroyable.**

Madame le Maire a souligné le travail d'Igor YARMOLIOUK, policier municipal d'origine ukrainienne et ancien légionnaire, qui a sollicité ses contacts pour l'acheminement des dons.





Un fleurissement placé sous le signe du printemps

Depuis le mois de mai, le fleurissement estival et les nouvelles réalisations des espaces verts ont pris place à proximité de la mairie et aux quatre coins de la commune.

Chaque année, le fleurissement est réalisé au fil des saisons, en accord avec la thématique de la mandature. Celle qui ponctue l'année 2022 est le printemps.

Un défi de taille pour les agents des espaces verts qui ont à nouveau fait preuve d'imagination et d'inventivité.

De nombreuses plantations à dominante rouge, rose et jaune sont disposées au sein de la commune.

Des ruches, des abeilles, des lapins et des fourmis "Made In Châteauneuf", fabriqués à l'aide de récupération, ont également pris place à l'avant de la mairie, pour le plus grand plaisir des habitants et des touristes de passage.

Madame le Maire a souhaité féliciter l'ensemble des équipes pour ces réalisations !



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Bienvenue au tout premier Conseil Municipal des Jeunes !

La création d'un Conseil Municipal des Jeunes est un projet qui tenait à cœur à l'ensemble de l'équipe municipale. Depuis mars 2022, le tout premier CMJ a été élu.

Ce projet, lancé conjointement par Madame le Maire et Maryline ROISSAC, adjointe aux affaires sociales et scolaires, a pour objectif d'impliquer les jeunes dans la vie de leur commune, à travers la mise en place d'actions concrètes.

C'est avant tout un moyen de découvrir la vie municipale, de s'exprimer, d'échanger, de partager et d'apprendre à construire des projets collaboratifs.

Madame le Maire, Maryline ROISSAC, adjointe en charge des affaires scolaires et sociales, Marina LOUSSERT et Vivien GRELLET, conseillers municipaux, conjointement en charge de ce projet, sont ravis de le voir aboutir.

Avec un total de 11 candidatures, la municipalité a fait le choix de permettre à tous les jeunes de rejoindre le CMJ.

Les jeunes élus doivent réfléchir, décider puis exécuter des actions dans l'intérêt de tous, devenant ainsi des acteurs à part entière de la vie communale. Les élus du CMJ sont invités aux temps forts de la vie de la commune et aux commémorations.

Enthousiastes et porteurs de beaux projets, les jeunes ont déjà commencé à travailler à la recherche d'un nom pour la place des tennis qui devrait être inaugurée prochainement !

BIENVENUE À :
LOLA, CÉLYA, SARAH, LYLOU, MÉLYNE,
TIMÉO, MAXIME, MATHÉO, KYLIAN, NOAH ET NATHANAËL !





SESSION DE SENSIBILISATION

Les élèves de CM2 sensibilisés à l'utilisation des transports en commun

Au mois de mai, les élèves de CM2 de l'école élémentaire Marguerite SOUBEYRAN ont participé à une session d'information et de sensibilisation à l'utilisation des transports en commun.

L'objectif de cette action était de permettre aux élèves qui entreront au collège en septembre prochain **d'acquérir de l'autonomie à la mobilité, de maîtriser les notions de sécurité et de prévention routière et d'adopter les bons comportements** au sein des transports en commun.

La matinée s'est déroulée en deux temps, avec une première partie de **présentation du réseau Montélibus** (grilles horaires, informations voyageurs, tarification, plans) et un temps d'échange sur les bons comportements à adopter.

La seconde partie était consacrée à de la **mise en pratique dans un car** (comportements à adopter en attendant le bus, à la montée et à la descente du bus, à l'intérieur des bus, à l'utilisation des accès pour les personnes à mobilité réduite, angle mort...)

Ces actions de prévention et de sensibilisation des élèves sont proposées par le Montélibus grâce à Montélimar Agglomération et **ont permis de sensibiliser pour l'année 2021-2022, près de 38 classes soit plus de 900 élèves de l'Agglomération.**

Madame le Maire, Françoise QUENARDEL, Vice-Présidente en charge des mobilités durables à Montélimar Agglomération et Maryline ROISSAC, adjointe déléguée aux affaires scolaires et sociales, étaient présentes aux côtés des enfants.

LA RENTRÉE EN TOUTE SÉRÉNITÉ AVEC PROF'EXPRESS !

"Prof Express", c'est quoi ?

Prof Express est un dispositif entièrement pris en charge par la commune, qui permet à tous les élèves domiciliés à Châteauneuf-du-Rhône (sous présentation d'un justificatif de domicile), du CP à la terminale, de pouvoir accéder à des milliers de ressources pédagogiques numériques et à une aide aux devoirs en ligne individualisée, par téléphone ou visioconférence.

L'objectif est de pouvoir accompagner l'accès à une éducation de manière égale pour tous, mais aussi de soutenir les parents dans l'encadrement de la scolarité de leurs enfants.

Comment s'inscrire ou inscrire mon enfant ?

- Connectez-vous à l'adresse suivante pour créer votre compte : <https://www.soutienscolaire-chateauneufdurhone.com/>
- Par téléphone au : 02 49 62 20 20
- Par e-mail : contact@profexpress.com

SOUTIEN SCOLAIRE EN LIGNE PERSONNALISÉ

UNIQUEMENT AVEC DES ENSEIGNANTS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Sans frais pour les familles

Pour tous renseignements :
contact@profexpress.com

02 49 62 20 20
du lundi au vendredi de 9h à 17h

PROF EXPRESS

N°1 du soutien scolaire en ligne
www.profexpress.com

Inscrivez-vous !

www.soutienscolaire-chateauneufdurhone.com



CERCLE GÉNÉALOGIQUE DE LA DRÔME Une journée consacrée à la généalogie

Dimanche 22 mai 2022, le Cercle Généalogique de la Drôme organisait une journée dédiée aux informations et aux recherches sur nos ancêtres en Drôme Provençale.

Une conférence sur **Maurice PIC, ses origines, sa vie publique et sa vie privée** était animée par Marylène MARCEL-PONTHIER.

A cette occasion, Raymond FESCHET, membre du cercle a remis à Madame le Maire, en présence de Valéria FLORENCIO, conseillère municipale déléguée à la culture et André RAVIER, conseiller municipal, **un exemplaire de**

1800 actes revus et corrigés sur la période de 1621 à 1932. Ces actes, consultables en mairie, permettront de faciliter les recherches du service Etat-Civil et les recherches généalogiques.

Madame le Maire a remercié sincèrement Raymond FESCHET pour son travail de recherche et tout le temps consacré bénévolement à ces travaux.

Une vingtaine de courageux ont réalisé, sous un soleil de plomb, une **visite guidée du village et de son patrimoine**, avec des membres de l'association Découverte et Mémoire Castelneuvoises, dont Annie BARRAULT, Présidente de l'association, Martine BROWN et Hubert PICARD.



HEURE DU CONTE

Succès pour l'heure du conte

A l'occasion des vacances de printemps, la municipalité, en lien avec la commission culture, a organisé le mercredi 20 avril 2022, une nouvelle heure du conte sur le thème du printemps.

Christine ECKENSCHWILLER, conteuse professionnelle d'Avignon, a raconté aux enfants **l'histoire du Grimoire de la forêt et l'arbre ami.**

L'après-midi s'est poursuivi par un **atelier avec du théâtre, du dessin, de l'origami.**

Un goûter était offert aux enfants par la municipalité pour clôturer ce bel après-midi.

Cette animation, supervisée par Valéria FLORENCIO, conseillère municipale déléguée à la culture, sera **renouvelée chaque mercredi des vacances scolaires.**

**Prochaine heure du conte :
Mercredi 06 juillet 2022 !**





THÉÂTRE

Des bêtes et des hommes : Le théâtre mis à l'honneur

Le vendredi 29 avril 2022, Châteauneuf-du-Rhône mettait à l'honneur le théâtre grâce à l'association **Cultur' Troc** et leur spectacle intitulé **"Des bêtes et des hommes"**.

Valéria FLORENCIO, conseillère municipale déléguée à la culture a ouvert le spectacle par un mot d'accueil.

Des bêtes et des hommes est une pièce de théâtre qui évoque **l'incroyable rencontre entre Jean de La Fontaine et Jacques Prévert**.

Un voyage imaginaire avec les animaux dans les œuvres de ces **deux génies de l'écriture**, qui nous

pointent les travers des hommes.

De très beaux **masques d'animaux** étaient utilisés tout au long du spectacle. Ils ont été réalisés par les comédiens eux-mêmes, sous la direction de la plasticienne Fanny OUVRARD.

"Les spectateurs étaient venus en nombre pour assister à cette représentation. C'était une **très belle réussite**" indique Madame le Maire.

A la fin du spectacle, **le public a réservé une pluie d'applaudissements aux comédiens** : **Michèle CAMILLE, Marisa LOPEZ, Hélène POTESKI, Bertrand POTESKI et Alain SARDAILLON** !



Une exposition proposée par l'association Les Ateliers

Du 12 au 20 février, les œuvres d'une dizaine d'artistes peintres étaient mises à l'honneur à la salle d'exposition de la médiathèque.

Monic MICHELE, Many NELH et Guy ROUVIERE étaient les invités d'honneur.

Au total, plus d'une trentaine d'œuvres étaient exposées et à la vente, fruit d'un long travail et d'une organisation bien maîtrisée par Marie-Ange RASPAIL, la Présidente, Marie LONG et les membres de l'association.

Le vernissage, organisé le samedi 12 février en présence d'élus, de nombreux membres de l'association, des peintres et d'un large public venu se délecter des œuvres proposées par les artistes fût un moment d'échange culturel d'une grande authenticité.



ENVIRONNEMENT

Nouveau ! Des composteurs partagés installés au Parc de la Grangette et à la cantine scolaire

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable, la municipalité, en lien avec l'Agglomération, a installé des composteurs partagés au parc de la Grangette et à la cantine scolaire.

Ce dispositif, supervisé par Muriel ESPIC AUGIER, conseillère municipale déléguée au développement durable, est gratuit, économique, convivial et permet de diminuer le volume d'ordures résiduelles tout en favorisant un cycle naturel et utile. Celui-ci représente également un lieu d'échange et de pédagogie pour les habitants et les scolaires.

Les bacs situés au Parc de la Grangette ont été mis à disposition par Montélimar Agglomération et sont accessibles à tous.

Les bacs situés à la cantine de l'école ont pour objectif de sensibiliser les enfants à l'utilisation d'un composteur en transformant les déchets issus directement des assiettes. Un premier pas en faveur du développement durable pour ces jeunes citoyens !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le 1^{er} janvier 2024, les déchets alimentaires ne seront plus autorisés dans les bacs semi-enterrés. Les composteurs partagés apparaissent comme une première solution à la portée des habitants.

TRIEZ .. COMPOSTEZ ..
VALORISEZ !



GUIDE PRATIQUE

LE COMPOSTAGE, C'EST QUOI ?

Composter, c'est imiter la nature dans des conditions organisées et contrôlées ! C'est une transformation naturelle des déchets organiques (déchets d'origine animale ou végétale). Le produit obtenu, le compost, est un amendement organique comparable à l'humus, très utile en agriculture et jardinage.

CE QUE JE PEUX COMPOSTER :

Tous les déchets organiques sont compostables

Epluchures de tous les fruits et légumes, fruits et légumes abîmés, restes de repas (cuits ou crus), marc de café et filtres, thé et sachet (sans agrafe), coquilles d'oeufs écrasées, coques et noyaux, essuie-tout, fleurs fanées...

Sous certaines conditions

Certaines matières se décomposent plus lentement et demandent quelques précautions pour éviter des nuisances potentielles : fromages et laitages, viande, poisson, pain, os...

Interdits au compost

Tout ce qui n'est pas d'origine organique : plastiques, métaux, verre, les sacs (même "biodégradables"), déchets dangereux, mégots...



TRI SÉLECTIF

Muriel ESPIC AUGIER, guide composteur formée pour le tri des déchets

Muriel ESPIC AUGIER, conseillère municipale déléguée au développement durable est reconnue guide composteur formée pour le tri des déchets.

Afin de veiller à une bonne gestion et utilisation du composteur partagé, Muriel Espic Augier a reçu, à l'issue de sa troisième session de formation, un diplôme de guide composteur, par le biais de Montélimar Agglomération.

Pour Montélimar Agglomération, l'objectif est de sensibiliser les habitants et de mettre en place des composteurs partagés sur le territoire. Dans ce cadre, Muriel ESPIC AUGIER a pour rôle d'accompagner la mise en installation du compostage partagé et d'en assurer sa bonne gestion.



GESTION DES DÉCHETS

Opération Rivières Propres

Dans le cadre de la préservation de notre environnement, une opération de nettoyage des lacs et des contre-canaux était organisée par la Fédération Départementale de la Pêche, l'ACCA, l'association des Iles du Rhône et la municipalité au cours du mois de mars.

Durant toute la matinée, plus de 40 participants ont arpenté les abords des lacs afin de ramasser tout type de déchets. Au total, 12 m³ de déchets ont été ramassés !

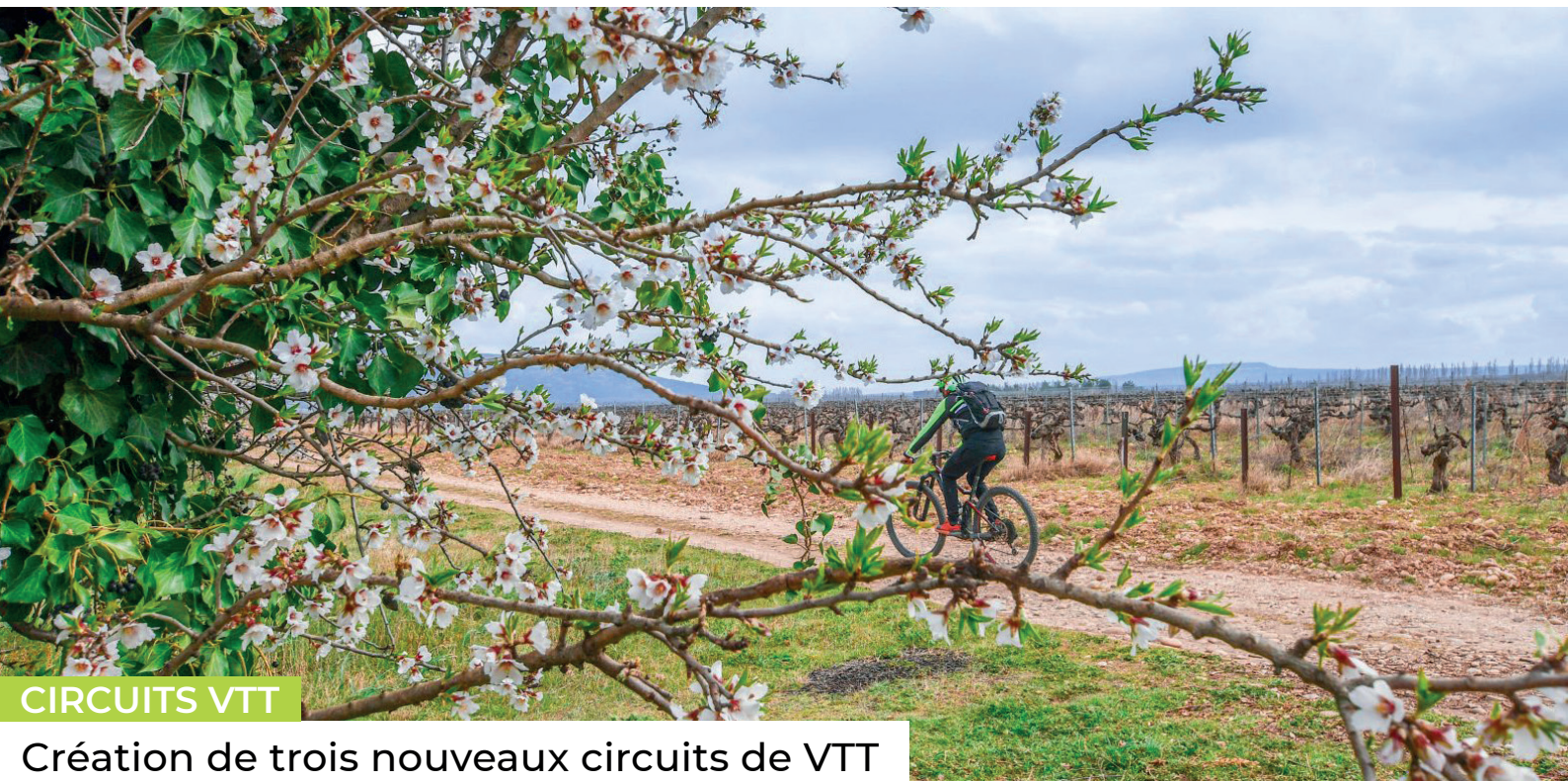
LA PROPRETÉ DE LA VILLE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Garder notre commune propre est une préoccupation forte de la municipalité, mais n'oublions pas que c'est aussi l'affaire de chacun d'entre nous.

Nos services techniques s'emploient quotidiennement à entretenir une commune propre et agréable pour tous.

Cependant, même si les moyens déployés sont importants, maintenir l'espace public propre est un défi de tous les jours : emballages, canettes, mégots... détériorent notre environnement et compromettent le travail quotidien de nos agents techniques.

Il nous appartient à tous, habitants et usagers, de respecter et protéger notre environnement, nos rues, nos quartiers !



CIRCUITS VTT

Création de trois nouveaux circuits de VTT

Après plusieurs mois de travail et de collaboration entre la municipalité, l'Office du Tourisme de Montélimar Agglomération et le Département, en partenariat avec la CNR, trois nouveaux circuits de VTT sont désormais labellisés sur la commune de Châteauneuf-du-Rhône.

La création de ces circuits, supervisée par Jean-Pierre GARCÈS, adjoint délégué au cadre de vie s'intègre dans un projet de **maillage global du territoire**, qui contribuera au **développement et à l'attractivité touristique du territoire**, grâce à la **création de plus de 400 kms de circuits VTT** sur l'agglomération de Montélimar.

Fraichement balisés, ces circuits sont désormais **disponibles en format trace gpx** sur le site internet de Montélimar Agglomération Tourisme. Avec différents niveaux, ces circuits sont à réaliser seul, en famille ou entre amis !

#1 « Tour des Iles du Rhône »

Le premier itinéraire, d'une distance de 23 kms, passe de la ViaRhôna aux petits chemins en terre au bord des lacs du Rhône :

<https://www.montelimar-tourisme.com/loisir/tour-des-iles-du-rhone/>

#2 « Sur les Rives du Rhône »

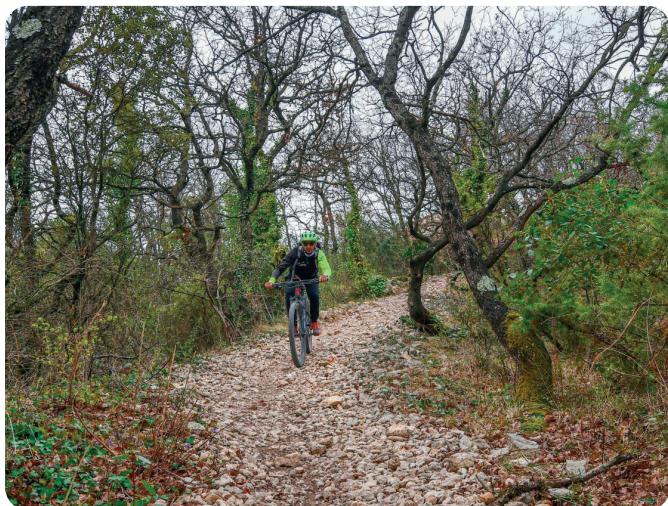
Le second itinéraire est un parcours familial et paisible de 13 kms, le long des berges du Rhône entre Châteauneuf-du-Rhône et Viviers jusqu'aux portes de Donzère :

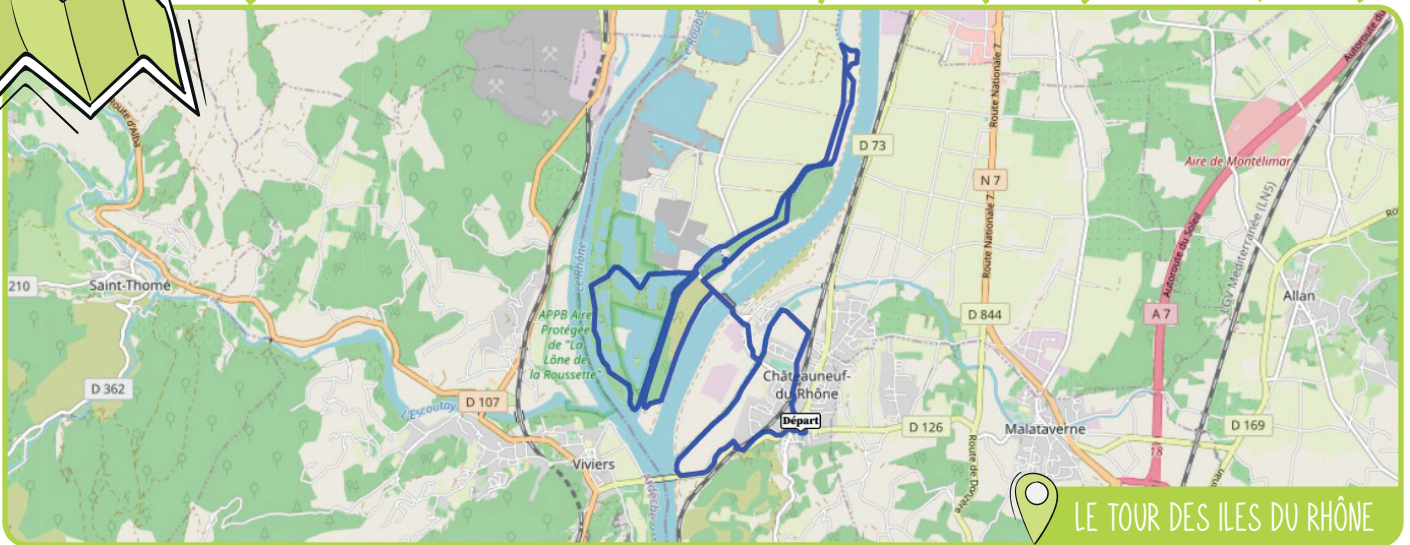
<https://www.montelimar-tourisme.com/loisir/sur-les-rives-du-rhone/>

#3 « Le Navon »

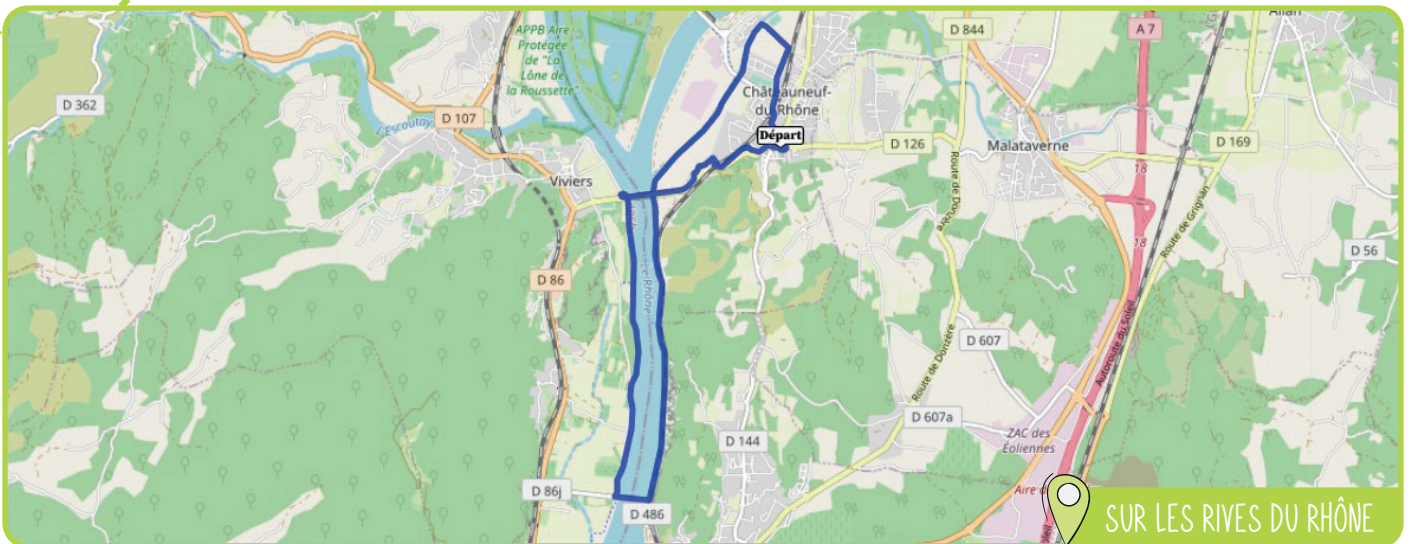
Le troisième itinéraire de 11,5 kms, plus technique, offre de beaux sentiers monotraces, des descentes enduro... et surtout de splendides panoramas sur la vallée du Rhône et la Drôme Provençale :

<https://www.montelimar-tourisme.com/loisir/le-navon/>

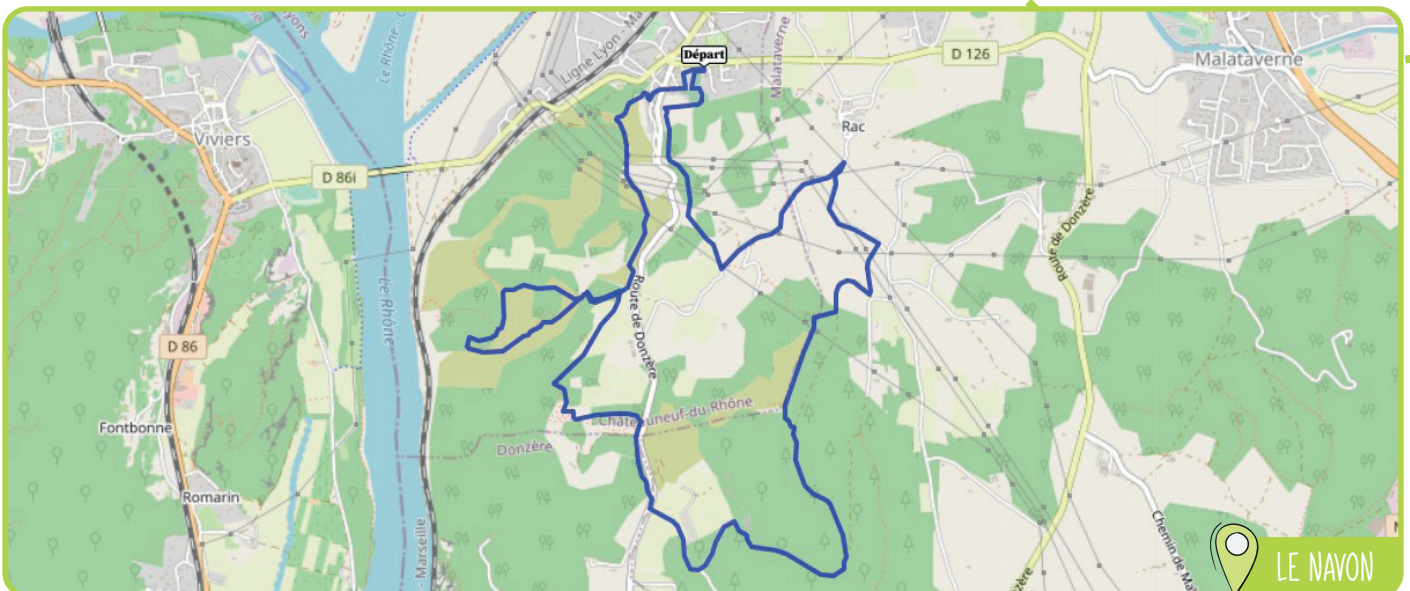




LE TOUR DES ILES DU RHÔNE



SUR LES RIVES DU RHÔNE



LE NAVON



QUELQUES RAPPELS

Rappels des règles de civisme

La qualité de vie à Châteauneuf-du-Rhône ne pourrait exister sans la participation de chacun des habitants au respect de certaines règles élémentaires, de bon voisinage, de sécurité ou simplement de bon sens.

Cet article fait suite à plusieurs situations récemment portées à la connaissance de la mairie .

La vie habituellement agréable dans notre village se heurte parfois à des comportements individualistes inadéquats.

Vous trouverez ci-dessous quelques rappels utiles afin de **respecter la tranquillité de tous** et de **participer au bien vivre ensemble** au sein de notre commune.



Divagation des animaux, déjections canines et aboiements

- Les déjections de vos animaux sur le domaine public doivent obligatoirement être ramassées. En cas de non respect de cette interdiction, vous pouvez être amené à payer **une amende de deuxième classe de 35 euros**.
- Les chiens ne doivent pas divaguer sur la voie publique et porter atteinte à la tranquillité et/ou sécurité des passants.
- Les aboiements intenses, répétitifs ou durables sont considérés comme des **nuisances sonores et sont interdits**.



Nuisances sonores

- **Aucun bruit particulier** ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, **porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme**, dans un lieu public ou privé, **de jour comme de nuit**.
- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage **ne peuvent être effectués que de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**. Ces travaux sont **interdits les dimanches et jours fériés**.
- Le fait d'être à l'origine d'un bruit particulier, de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme est puni d'une **contravention de troisième classe de 68 euros**.



Dépôts sauvages

• D'après l'article R635-8 du Code Pénal, est puni de l'amende prévue pour **les contraventions de la 5e classe, soit 1500 euros**, le fait de **déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser**, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit **une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit**, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.



Lutte contre l'ambrosie

• Afin de juguler la prolifération de l'ambrosie, plante nuisible et allergisante, et de réduire l'exposition de la population à son pollen, **les propriétaires et les locataires de terrains ont l'obligation de procéder à la destruction des plants d'ambrosie sur leur terrain.**

- Sur de petites surfaces, le meilleur moyen est de procéder à un **arrachage manuel** des plantes.
- Celui-ci est à faire de préférence **avant fin juillet**, époque de début de pollinisation et avec des gants.



Brulage des végétaux

- Brûler des déchets verts chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre est **interdit**.
- Les déchets verts **dégagent des substances toxiques** (principalement des particules fines) pour les êtres humains et l'environnement. De plus, vous vous exposez à **des feux qui peuvent s'avérer dangereux**.

Que faire de vos déchets verts ?

- Il est possible de les **utiliser en paillage ou en compost individuel**.
- Il est également possible de les **déposer en déchetterie**.



Débroussaillage

- D'après l'arrêté n°2013057-0026 du 26 février 2013, **chaque propriétaire est tenu de débroussailler l'ensemble de sa parcelle**, quelque soit sa superficie, même dépourvue de construction.
- Si vous êtes en **zone urbaine**, vous avez **obligation de débroussailler l'intégralité de votre parcelle**, avec ou sans bâtiment. Si vous êtes en **zone non urbaine**, vous avez **obligation de débroussailler dans un rayon de 50m autour de toute construction**, même dans le cas où cette distance dépasse les limites de votre propriété.
- Cette disposition implique très souvent un débroussaillage sur une propriété voisine. Le propriétaire voisin ne peut légalement s'y opposer. S'il refuse l'accès à sa propriété, il devient responsable de l'exécution du débroussaillage.



EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

La place Paillarès : le coeur du vieux village préservé

Les travaux de réhabilitation et d'embellissement de la place Paillarès sont en cours de finalisation et laissent désormais la place à une atmosphère bucolique.

Soucieuse d'**améliorer le cadre de vie des habitants**, la municipalité a souhaité procéder à **des travaux d'embellissement de la place Paillares**, située en plein cœur du village.

La première étape, réalisée par l'agglomération de Montélimar, consistait à **mettre en séparatif les réseaux d'eaux usées et les réseaux d'eaux pluviales**, qui jusqu'à présent, étaient évacués par la même conduite.

Une fois les travaux de remise à neuf terminés, la municipalité a souhaité intervenir pour sa réhabilitation et son embellissement.

Le **sol a été entièrement refait** avec la pose de pavés à la parisienne et la **création d'une rose des vents**.

Une **jardinière centrale** avec un olivier et une **tonnelle fleurie** sont en cours d'installation au centre la place.

Sous l'oeil avisé de Pascal PARONNEAU, Responsable des Services Techniques, l'ensemble des services techniques et espaces verts se sont mobilisés : Jean REMY, Steeve LIETARD, Alexandre DUMENIEL, Mickaël BOURDELY, Stéphane BAUDECHE, Christian FREY, Dimitri SCHLECHT, ainsi que les agents saisonniers Cyril LICHIERE, Benjamin RIOSSET et Enzo SALOU. La tonnelle a été entièrement réalisé par Alexandre DUMENIEL.

Un **grand merci aux agents** pour ces travaux.

"L'objectif était de **donner vie à cette place**, de la rendre plus agréable et de permettre aux habitants une **parenthèse bucolique et agréable au centre du vieux village**." indique Madame le Maire.

Une inauguration de la place sera prévue à la rentrée.

Ce projet, mené par Madame le Maire et Jean-Pierre GARCÈS adjoint au cadre de vie, est **subventionné par le Conseil Départemental** dans le cadre du dispositif « centres-villes et villages » à hauteur de 30%.







TRAVAUX

Les travaux des terrains de pétanque sont achevés

Afin de pouvoir proposer aux Castelneuvoises et aux Castelneuvois un véritable espace de loisirs, la municipalité a procédé à des travaux de rafraîchissement des terrains de pétanque déjà existants.

En concertation avec l'association Castel Pétanque et sous l'oeil avisé de Jean-Pierre GARCÈS, adjoint délégué au cadre de vie en charge du projet, les services techniques ont procédé à des travaux de terrassement des terrains, avec la réalisation d'une nouvelle couche de graviers et de sable.

De nouvelles poutres en mélèze délimitent désormais l'espace de jeu et des bancs ont été installés de part et d'autre des terrains.

"Le site comporte 5 zones de jeux et près de 22 terrains à la disposition des adhérents du club et des usagers. Cette réalisation est une vraie réussite ! Nous invitons les Castelneuvoises et Castelneuvois à profiter de ce lieu de vie ouvert à tous. C'est l'idéal pour passer l'après-midi en famille" précise Madame le Maire.





TRAVAUX DE SÉCURISATION

Des travaux d'aménagement et de sécurisation route des Iles

Dans le cadre de sa politique d'amélioration du cadre de vie et de sécurisation des cheminements piétonniers, la municipalité a souhaité entreprendre des travaux d'aménagement et de sécurisation de la route des Iles (RD237).

Au fil des années, un important fossé s'était creusé le long de la RD237. Des investissements étaient nécessaires pour réaménager l'accès et permettre aux piétons et notamment aux enfants, de se rendre à l'école, en ville ou à l'arrêt de bus en toute sécurité. C'était un engagement de campagne qui tenait à cœur à l'équipe municipale et qui a été respecté.

La municipalité a procédé à des travaux de busage, de remblais et à la création d'un trottoir avec des avaloirs. Celui-ci a été réalisé dans le respect des normes pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

"Au vu du fort passage des véhicules et de l'utilisation de la route par de nombreux piétons, il était impératif de sécuriser l'accès avec la création d'un passage piéton" indique Jean-Pierre GARCÈS, adjoint délégué au cadre de vie en charge du projet.

Un éclairage public avec détecteur de présence est également prévu le long du cheminement piéton et sera mis en oeuvre prochainement.

"Cet équipement permettra d'allier sécurité et économie d'énergie de l'ordre de 35%, grâce à un déclenchement automatique en cas de mouvement" précise Madame le Maire.



Chères castelneuvoises et castelneuvois.

Le premier semestre 2022 a été compliqué pour bon nombre d'entre nous. Malgré la crise sanitaire, le conflit armé en Ukraine, les soucis du quotidien, nous devons tous positiver.

La fin de l'année scolaire de nos chérubins s'achève bientôt.

Le beau temps est là, avec un avant goût estival.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances, qui vous permettront de vous ressourcer pour une rentrée optimale.

Avec bienveillance.

Bruno BOUYSSOU

Conseiller Municipal de l'opposition

Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires

Juillet

Dimanche 03 juillet, 15h00 à 18h00

Circulation des trains

Association Petit Train Castelneuvois

Gratuit

A proximité du terrain de rugby, chemin du Mas

Mercredi 06 juillet, 14h00 à 16h00

Heure du conte - Été

La municipalité et la commission culture

Gratuit

Médiathèque

Samedi 09 juillet, 19h00 à 01h00

Fantasy Night

1ère partie années 80', 2ème partie soirée mousse, DJ, saxophoniste, danseuses, show laser, distribution de cadeaux

La municipalité et la commission animations et sport

Gratuit

Place du Valladas

Mardi 12 juillet, dès 20h30

Concert Off Celtic Sailors Dance

Montélimar Agglo Festival

Buvette sur place

Gratuit

Place des tennis

Samedi 16 juillet, 8h45

Concours de pêche jeune

La municipalité, la commission animations et sport et La Gaule Montilienne

Gratuit - Enfants de 7 à 15 ans

Contre canal "Les Saules"

Samedi 16 juillet, 14h00 à 17h00

Animation jeux d'eau

La municipalité, la commission animations et sport et Montélimar Agglomération

Pour petits et grands

Piscine intercommunale

Mercredi 20 juillet, 15h00 à 18h00

Ludobus

Montélimar Agglomération avec la municipalité

Gratuit

Parc de jeux à côté de la salle polyvalente

Mardi 26 juillet, 09h30 à 12h00

Ludobus

Montélimar Agglomération avec la municipalité

Gratuit

Parc de jeux à côté de la salle polyvalente

Août

Samedi 13 août, 14h00 à 17h00

Animation jeux d'eau

La municipalité, la commission animations et sport et Montélimar Agglomération

Pour petits et grands

Piscine intercommunale

Dimanche 14 août, 08h00

Sortie vélo sur la ViaRhôna avec la commission animations et sport

Gratuit et accessible à tous

Parking CNR, avant l'usine hydroélectrique

Dimanche 21 août, 15h00 à 18h00

Circulation des trains

Association Petit Train Castelneuvois

Gratuit

A proximité du terrain de rugby, chemin du Mas

Septembre

Dimanche 11 septembre, 08h00

Sortie vélo sur la ViaRhôna avec la commission animations et sport

Gratuit et accessible à tous

Parking CNR, avant l'usine hydroélectrique

Samedi 17 septembre, à 15h00

La Ronde des Adhémar

Course cycliste

Saint James Vélo Club, la municipalité et la commission animations et sport

Dimanche 18 septembre, toute la journée

Journée du patrimoine

Exposition DMC ; activités ludiques ; jeu de piste ; interlude musical...

La municipalité et la commission culture

Point de rendez-vous à la médiathèque

Du vendredi 23 au lundi 26 septembre

Fête Votive

Les Fêtes Castelneuvoises

Place du Valladas

Mardi 27 septembre, 17h30

Tchatch' Lectures

La municipalité et la commission culture

Médiathèque communale

Directrice de la publication : Marielle FIGUET

Rédaction : Service communication de Châteauneuf-du-Rhône

Photographies & illustrations : Mairie de Châteauneuf-du-Rhône ; Montélimar Agglomération ; Camille David ; Visugpx ; Freepik ; X

Réalisation : Service communication de Châteauneuf-du-Rhône

Impression : Imprimerie Bayle - Montélimar

Papier PEFC issu de forêt gérées durablement

Bulletin municipal, imprimé à 1700 exemplaires et distribué gratuitement sur Châteauneuf-du-Rhône